



COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

Investir pour l'avenir

Lors de sa dernière séance le 19 juin dernier, le Conseil général de Val-de-Travers a siégé pendant cinq heures. Et voté des crédits pour plus de 16 millions de francs.

Chauffage à distance de Couvet étendu : l'extension du CAD de Lanvoina a été approuvée sans réserve par les élus. Elle se fera au gré des raccordements vers l'ouest du village, dont les taxes couvriront les 13,9 millions de francs de crédit. La commune y trouvera par ailleurs un débouché supplémentaire pour son bois-énergie.

CP Fleurier SA peut aller de l'avant : un prêt de 870'000 francs sera accordé à CP Fleurier SA, qui a dû faire face à des imprévus lors de la rénovation de la patinoire. Les autorités restent confiantes quant au modèle innovant de partenariat public-privé mis en place en 2015.

Achat de deux parcelles à Buttes : la commune va acquérir le terrain faisant le lien entre le cœur du village et le nouveau quartier de Surville, qui affiche presque

complet. Il sera affecté à de l'habitat individuel.

Coup de neuf à la Robellaz : l'annexe de l'auberge de la Robellaz et la toiture de celle-ci seront renouvelées. Les travaux, qui privilégieront le bois local, prévoient également la création d'une citerne. Le tout est devisé à 790'000 francs.

Préciser l'avenir des structures d'accueil : avant de se lancer dans l'extension du collège de Longereuse, à Fleurier, et dans la création d'un nouveau bâtiment pour les crèches, à Couvet, un crédit de 459'000 francs a été octroyé pour finaliser les études d'architecture.

Assurer la qualité de l'eau : un crédit de 106'000 francs a été voté pour moderniser le système d'alarme et de télégestion des installations d'eau potable d'Emerde-Vattel à Couvet et du puits de Boveresse.

Fonds de solidarité : afin d'intensifier le soutien aux personnes



L'histoire de votre musée - Au Vallon - Jean Weibel, gérant de la boucherie sociale de Couvet, en novembre 1953 (14/24)

© MRVT

ANNONCES

Taxe de chien 2020

Il a été procédé dernièrement à l'envoi des factures de taxe de chien 2020.

Tout propriétaire de chien qui n'aurait pas reçu cette facture voudra bien se présenter au bureau du dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale (DEF COS), rue des Collèges 2, 1^{er} étage, 2108 Couvet, afin d'y inscrire son animal, ou transmettre les documents usuels par courriel à FinancesEconomie.VDT@ne.ch.

En l'absence d'annonce, les propriétaires s'exposent aux sanctions prévues par les législations cantonale et communale.

Pour tout renseignement, le DEF COS se tient à disposition au 032 886 43 60 ou 032 886 43 64.

Travaux de déneigement

La commune de Val-de-Travers met en soumission, dès l'hiver 2020-2021, les travaux de déneigement des routes communales et places de stationnement pour les secteurs suivants :

- Les Parcs, Le Mont-de-Boveresse, Les Sagnettes et Tréalmont (environ 11 km)
- Village des Bayards et environs (environ 10 km)
- Mont-de-Buttes et Montagne-de-Buttes (environ 7.5 km)

Ce travail doit être assuré durant toute la période hivernale et demande une grande disponibilité.

Les véhicules de déneigement utilisés devront répondre aux normes en vigueur et si nécessaire être au bénéfice d'une autorisation spéciale du SCAN.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les plans des secteurs concernés auprès du dicastère des infrastructures (032 886 43 55 ou par mail à l'adresse infrastructures.vdt@ne.ch).

Les offres d'honoraires à l'heure ou au forfait sont à transmettre par écrit à l'adresse suivante, jusqu'au 14 août 2020 avec la mention « soumission déneigement ». Possibilité de postuler pour un ou plusieurs secteurs.

Commune de Val-de-Travers, Dicastère des infrastructures
Rue des Moulins 28, Case postale 107, 2114 Fleurier

Suppression des courses des aînés 2020

Au vue de la situation sanitaire actuelle et afin de préserver les plus vulnérables, les organisateurs des courses des aînés et le Conseil communal ont le regret d'annoncer que ces courses n'auront pas lieu en 2020.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine et en attendant, prenez soin de vous !

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires estivaux des services communaux

Durant la période estivale, les services seront fermés comme suit :

Du 6 juillet au 14 août :

- **Contrôle des habitants**, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00) : fermeture le vendredi après-midi.

Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 044 655 57 65.

- **Sécurité publique**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40) : Fermeture tous les après-midi.

Du 10 juillet, midi, au 7 août :

- **Ecole Jean-Jacques Rousseau**, collège Longereuse, 2114 Fleurier (032 886 44 25).

Du 20 juillet au 7 août :

- **Bibliothèque communale**, Pasquier 11, 2114 Fleurier (032 861 30 78).

- **Chancellerie communale**, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 90)

- **Dicastère des infrastructures**, Moulins 28, 2114 Fleurier (032 886 43 55).

Durant toutes les vacances scolaires, en dehors de ces deux semaines de fermeture, le guichet sera ouvert tous les jours de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

- **Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement**, Collèges 3, 2108 Couvet (032 886 43 50).

Du 13 au 17 juillet : permanence du lundi au mercredi de 13 h 30 à 16 h et vendredi de 8 h à 12 h.

Du 10 au 14 août : permanence le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ainsi que mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

- **Service forestier**, Collèges 2, 2108 Couvet.

Du 20 au 31 juillet :

- **Centrale de réservation**, espaceVAL, Clos Pury 15, Couvet (032 889 42 70)

Du 27 juillet au 7 août :

- **Crèche Les Pousse-cailloux**, rue du Temple 7, Fleurier (032 861 44 49).

- **Espace mille-pattes**, rue Ed.-Dubied 2, Couvet, secteurs préscolaire (032 886 43 26) et parascolaire (032 886 43 27).

- **Crèche Les p'tits bonheurs**, rue du Collège 9, Môtiers (032 886 43 28).

- **Dicastère du territoire, des sports et de la culture**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 77).

Du 30 juillet, midi, au 21 août :

- **Archives communales**, rue des Moulins 4, 2108 Couvet (032 866 43 17).

Du 3 au 7 août :

- **Economie et Finances**, Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 43 60).

Du 13 au 31 juillet : ouvert le matin uniquement .

- **Guichet social régional**, Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00).

Du 13 au 31 juillet : ouvert le matin uniquement.